



Procès verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAYS VICHY-AUVERGNE Vendredi 13 juillet 2012

Compte-rendu de l'assemblée générale du Pays Vichy-Auvergne du 13 juillet 2012, réunie dans la salle 9 de l'Atrium de Vichy sous la présidence de Mme Eymard Nicole.

Présents : Membres de l'assemblée :

Vichy-Val d'Allier :

Madame Nicole Eymard
Madame Françoise Combe
Monsieur Christian Catard
Madame Nicole Barbarin
Monsieur Serge Gayet
Monsieur Jean-Michel Guerre
Madame Christine Bouard
Monsieur Michel Guyot
Monsieur Gabriel Maquin
Monsieur Jean Mayet
Monsieur Jean-Pierre Charnay
Monsieur Jean-Claude Mairal

CC Sioule Colette et Bouble :

Madame Marcelle Dessale
Monsieur Dominique Bidet
Monsieur Alain Melon
Monsieur Didier Duboisset

CC Bassin de Gannat :

CC Limagne Bords d'Allier :

Monsieur Bernard Faure
Monsieur Bernard Ferrière
Monsieur Yves Denier
Monsieur Dessaptalarose

CC Varennes Forterre :

Madame Nicole Delaire

CC Coteaux de Randan :

Monsieur Didier Chassain
Monsieur Alain Manaranche

CC Nord Limagne :

Monsieur Pierre Lyan

CC Donjon Val Libre :

Monsieur Gilles Berrat

CC Montagne Bourbonnaise :

Monsieur Jean-Marcel Lazzerini
Monsieur Jacques Bletterry

CC Pays Saint-Pourçinois

Monsieur Gérard Laplanche

CC Pays de Lapalisse

Monsieur Alain Lassalle

CC Varennes-Forterre

Nicole Delaire

Pays Vichy-Auvergne :

Monsieur Éric Sicard, Président du Conseil de développement du Pays Vichy-Auvergne

Monsieur Jacky Gibelin, Conseil de développement

Monsieur Stéphane Zapata, Directeur du Pays Vichy-Auvergne

Mme Estèle Rival, Chargée de mission InterScoT

Monsieur Florentin Georgescu, animateur Leader et Chargé de mission Coopération et environnement

Mlle Isabelle Dumas, Gestionnaire de programme Leader

Monsieur Jean-Denis Faure, Chargé de mission Patrimoine et tourisme

Mlle Christel Debout, Chargée de mission Culture et communication.

Représentés (procurations) :

Monsieur Frédéric Aguilera, VVA pouvoir M.Maquin

Monsieur Raymond Pourchon pouvoir Mme Bouard

Monsieur Jacques de Chabannes, pouvoir M.Lassalle

Monsieur Olivier Royer, VVA, pouvoir Mme Eymard

Monsieur Jean-Pierre Jardillet, pouvoir M. Gayet

Mme Mathieu-Portejoie pouvoir Mme Eymard

Monsieur Xavier Cadoret, pouvoir Mme Delaire

Madame Luce Billet, pouvoir Mme Delaire

Madame Christiane Belot, pouvoir Mme Delaire

Monsieur Gilbert Petitalot, pouvoir M.Lyan

Madame Brigitte Salabay, pouvoir M. Lyan

Madame Josette Breysse, pouvoir M.Lyan

Monsieur Michel Saint Andre, pouvoir M.De Chabannes

Monsieur Pierre Houbé, pouvoir Mme Nicole Eymard

Monsieur Jean Claude Mercier, pouvoir M. Mairal

Monsieur Michel Saint André, pouvoir M. Mairal

Ouverture de la séance par Nicole Eymard à 09h30

En 2010, nous lançons plusieurs études et donc logiquement en 2011, nous avons commencé à décliner les premières actions dans les domaines économique, touristique, culturel et sur le volet de la santé. Les élus du Conseil d'Administration ont fait le choix de se doter de différents schémas. Cette phase est indispensable pour orienter nos actions mais ensuite, il faut se donner les moyens d'aller dans le concret pour réaliser des opérations qui ont un sens sur nos territoires. C'est aussi ce que les élus ont décidé. Pour exemple :

Dans le cadre de l'Inter Scot : il en ressort la nécessité de renforcer l'attractivité de notre territoire en partenariat avec le CG03 et l'ARDTA.

Dans le domaine touristique : l'objectif est de conquérir et de fidéliser de nouvelles clientèles en jouant sur une offre de qualité mais pour cela, il est nécessaire d'optimiser l'organisation à l'échelle du Pays.

Dans le domaine culturel : l'étude a créé une dynamique et une volonté de travail en réseau. Le Pays se doit d'orchestrer ce maillage pour développer sa politique culturelle.

On pourrait qualifier l'année 2011 comme une année stratégique où, forts des conclusions de nos différentes études, nous aurions pu lancer plus rapidement différentes actions. Malheureusement, la conjoncture actuelle avec les diminutions des subventions et les difficultés à candidater sur les différents programmes ne font que ralentir nos dispositifs et pèsent sur nos financements.

La transition est toute faite pour vous donner quelques explications sur notre rapport financier que vous avez tous en votre possession. Nous accusons un déficit de 98 253 € que malheureusement, nous n'avons pas su anticiper.

Si, lors de l'Assemblée Générale de l'année 2010, je vous faisais état d'un excédent de 37 993 €, il s'avérait en fait que notre résultat financier aurait dû certainement être négatif. Aujourd'hui, la question n'est pas de savoir à qui la faute : le Pays, le cabinet comptable mais bien de trouver des solutions pérennes pour conforter notre association.

Bien sur, si en juin 2010, nous avions eu connaissance d'un déficit, nous aurions déjà engagé des mesures pour redresser notre comptabilité.

Je ne veux pas anticiper sur le rapport financier mais nous serons amenés à nous poser les bonnes questions sur l'avenir du Pays Vichy Auvergne : que nous a-t-il apporté, que voulons qu'il devienne et quels moyens nous lui accordons ? Nous devons être francs pour assumer des choix sans oublier que le Pays tient une large part dans l'aménagement du territoire de notre Région.

J'aimerais que, lors d'une rencontre très proche, l'on se donne le temps de réfléchir à notre avenir avec tous nos partenaires afin que le devenir de notre structure soit partagé par tous ! A ce sujet, l'ARDTA a été sollicitée pour nous accompagner dans nos réflexions, le choix de nos priorités, la gouvernance. Une ou deux sessions de travail seront organisées début octobre ou nous attendons la présence des Présidents d'EPCI, les membres du CA titulaires et suppléants pour avoir votre positionnement.

Quoi qu'il en soit des mesures ont été prises pour proposer des solutions, vues en conseil d'administration, discutées en bureau et présentées au cabinet comptable et au commissaire aux comptes. Avant de présenter les comptes, le rapport d'activité va vous être présenté avec tout le contenu très important développé par le Pays.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité est présenté par le Directeur et chaque chargé de mission. Il est joint en annexe.

Concernant le volet interscot, Monsieur Bidet précise que les critères n'ont pas été validés par les élus en particulier pour les logements. Il a été soulevé la difficulté de mise en œuvre de cette action et de l'absence de portage politique de cette démarche. Le cabinet a subi par ailleurs maints changements dans l'animation entraînant également des ralentissements dans la mise en œuvre de l'étude.

L'interscot n'apportant que des recommandations, l'appropriation par les élus n'a pas été totale. Celles-ci sont dans le document final et pourront être réutilisées pour d'autres réflexions stratégiques.

Le rapport d'activité présenté et discuté est adopté à l'unanimité des membres présents.

BILAN COMPTABLE ANNÉE 2011

Présenté par M. Gérard Laplanche, trésorier adjoint de l'association

M. Laplanche excuse M. Houbé trésorier de l'association qui a tenu à laisser un message qui est joint dans les dossiers de l'ensemble des membres présents. Une présentation complète des comptes sera faite par l'expert-comptable, complétée par la commissaire aux comptes. L'association n'a pas attendu ces résultats négatifs pour réagir. En lien avec l'expert et la commissaire, le bureau puis le CA du Pays ont pris un certain nombre de décisions à savoir :

Cette situation préoccupante est le résultat de différentes raisons :

- Un bilan 2010 qui ne devrait pas être à la hauteur de ce qu'il a été et qui a été cependant certifié tant par l'expert-comptable que par vous-même mais avec des réserves. Nous pouvons vous assurer que jamais nous n'aurions engagé autant de dépenses si le résultat annoncé avait été différent.
- Au vu du résultat largement excédentaire pour les années 2009-2010, les bases des budgets prévisionnels établis n'ont jamais été remises en question jusqu'à présent alors qu'ils comportaient des oublis (en particulier les dotations aux amortissements, les frais financiers et l'adhésion au COS, qui n'étaient pas comptabilisés)
- Aucune dépense n'a été cachée, mais notre mode de fonctionnement compliqué avec des décalages de subventions importants font que la lisibilité était compliquée pour tous.
- Par rapport à l'année 2010, en 2011 de nouvelles données sont apparues à savoir :
- Les bases ont changé à savoir, l'association est à présent considérée comme une collectivité donc on doit calculer sur le HT donc une perte de près de 20000 €
- La dotation aux amortissements avait été sous-estimée (11000 €)
- Les frais bancaires ont explosé : 5000 €
- La subvention régionale a été baissée de 5000 €
- Les reports 2010 sur 2011 pour près de 33000 €
- Des subventions non obtenues sur 2011, près de 10 000€ en matière de co-financement
- Enfin l'autofinancement par rapport aux études : 25000 € (interscot), 3500 € (tourisme), 3500 € santé qui ont été intégralement financées sur fonds propres.

Pour l'année 2012, le budget prévisionnel prévu partait également sur les mêmes erreurs et au vu des actions portées, effectivement un déficit de près de 20000€ peut être estimé si rien n'est engagé pour le réduire.

Conscient de ces difficultés, l'association Pays Vichy-Auvergne s'est proposé d'engager :

- Avec l'aide de l'expert-comptable, création de tableaux de bords qui seront présentés à chacun des CA afin de présenter une lisibilité financière à tous les membres
- Réduction des dépenses : le plan d'action a été revu à la baisse avec des actions plus limitées en termes d'ampleur au niveau des actions : Entreprendre, Tourisme, Culture. Par la même occasion, un véhicule de location sera pris afin de limiter le budget dédié aux frais de déplacements. De

- plus, le Pays ne portera plus les opérations dédiées au Symposium européen sur la diffusion de la recherche équine.
- Augmentation des recettes : Afin d'augmenter les recettes de l'association, il a été décidé que le directeur se positionnerait sur deux dossiers de subvention à savoir un sur la filière équine et un autre dans le cadre d'un dossier FSE lié aux TPE du territoire. Le directeur dans ce cadre, solliciterait des aides sur 50% de son temps à hauteur de 50%. Les dossiers ne pourront être examinés qu'à compter du mois d'octobre en comité de programmation. Ces subventions se poursuivraient sur l'année 2013.
 - Poursuite des subventions liées au volet coopération, dans le cadre du pilotage du dossier France Balkans, 6000€ sont attendus, de même, un reliquat complémentaire en solde d'opération peut être espéré.
 - En fin, des contacts sont en cours avec VVA, pour étudier comment la trésorerie pourra être facilitée et réduire ainsi la part dédiée aux frais bancaires : garantie d'emprunt pour les besoins en fonds de roulement.
 - Par ailleurs, au vu de la complexité de notre comptabilité et de la nécessité d'avoir une comptabilité plus précise, plus réactive en termes de demande d'acomptes et de soldes, il sera nécessaire de procéder à une réorganisation interne afin d'avoir un véritable comptable.
 - Il a été décidé également de solliciter le cabinet comptable pour qu'il réalise un état comptable au 30 juin. Une assemblée générale exceptionnelle pourra être par ailleurs organisée à l'automne pour acter des décisions éventuelles complémentaires.

En conclusion, il peut être dit également que c'est essentiellement le problème d'une structure qui s'est développée trop rapidement. La structure juridique associative qui convenait au début n'est peut-être pas la plus adéquate. On a les inconvénients des collectivités sans les avantages : l'association est considérée comme une structure publique mais ne bénéficie pas des avantages de trésorerie de celles-ci.

A la suite de cet état, la parole est donnée à M. Clasquin afin qu'il présente de manière synthétique les comptes.

Le document est disponible également dans le dossier et joint en annexe.

Ensuite la parole est donnée à Mme Bonnichon, commissaire aux comptes. Sur la base de l'état réalisé par l'expert-comptable, des réunions avec l'association ont été organisées afin de comprendre les raisons de ce déficit important. Au vu des éléments, elle a été obligée de procéder à une procédure alerte et un courrier a été transmis à l'association pour qu'elle apporte des éléments de réponse. Ces éléments apportés ont permis de présenter les comptes selon le principe de la continuité d'exploitation. Il a été fait mention que des discussions sont en cours sur la mise en place d'une gestion rigoureuse de la structure et d'une recherche d'autres moyens de financements qui permettrait d'assurer la continuité d'exploitation sur les 12 mois à venir.

Réactions de la salle

Monsieur Guerre précise qu'il existe des disparités fiscales entre les structures publiques et privées et que l'association est clairement désavantagée sur ce point.

Monsieur Ferrière pose la question de l'évolution des cotisations des EPCI corolaire de ce déficit. Mais avant tout, il convient de savoir ce qu'on veut de ce pays, et quels moyens on lui donne.

Monsieur Mairal informe les membres du profil INSEE qui a été fait du Pays sans qu'on le demande et qui légitime ce périmètre et les actions développées. Ce Pays a une culture de projets qui doit être renforcée par une volonté politique mieux affichée.

Certains élus soulignent le fait que des communes de l'agglomération ne cotisent pas à Leader (Vichy-Cusset-Bellerive), une solidarité territoriale doit davantage s'exercer par ces communes centres alors qu'elles bénéficient indirectement des opérations menées à l'échelle du Pays. « Cette cotisation » non payée sur les 4 années leader couvrirait le déficit.

Monsieur Guerre rappelle l'importance de la bonne relation agglomération/EPCI à travers le Pays. Beaucoup d'actions menées sont structurantes à l'échelle Pays, le document INSEE est important à ce titre. Certes, des difficultés sont présentes qui sont plus le signe d'une crise de croissance et qui vont entraîner des mesures inévitables. Des choix peut être douloureux seront à faire, mais les Pays ont des échelles

territoriales qui ont été réaffirmées. Dans le cadre des futurs fonds européens avec la gestion des fonds, l'évolution de la structure juridique se posera nécessairement.

Par ailleurs, l'agglomération s'est déjà rapprochée du Pays pour étudier les mesures de facilitation qui pourraient lui être proposées.

Nicole Eymard appelle l'assemblée à voter.

Les comptes 2011 sont adoptés par l'assemblée avec 4 contres 0 abstentions, pour le reste.

Il est proposé par la Présidente d'affecter le résultat 2011 en fonds associatifs, dont le solde passe à 37422.34€. Cette proposition est acceptée avec 0 contre, 0 abstention.

Budget prévisionnel 2012

En fonction des éléments comptables présentés, le budget a été revu à la baisse sur les différentes missions développées par le Pays. Il est présenté pour la première fois un coût par mission et les subventions qui sont mobilisées dans ce cadre.

A ce jour, pour les chargés de missions, tourisme, accueil d'actifs et culture, le taux de subvention est de 80%, il n'est donc pas possible d'aller plus loin. Par contre, au niveau des opérations menées, les coûts ont été revus à la baisse, avec des négociations plus poussées avec les prestataires.

Pour les postes leader animation et gestion, le taux de subvention est de 55% du feader complété de 9500 € d'aide de la région pour l'animation.

Pour le Pays, la subvention a été revue à la baisse avec 19500 € de subvention pour l'animation du contrat de pays. On ne peut flécher des subventions autres ou des prestations que sur le poste du directeur qui n'est pas subventionné par leader.

Su le poste du directeur, deux dossiers de demande de subvention ont été déposés : un sur la filière équine pour structurer la filière et un autre dans le cadre du FSE pour porter l'étude pays sur les besoins des TPE. Par ailleurs, pour les limiter les frais de déplacement un véhicule de location a été loué et inscrit dans le cadre de la politique d'accueil d'actifs (subventionné à 80%).

La poursuite de recherche de fonds européens et autres fonds sur des actions de coopération permettra encore cette année de récupérer près de 10000 €. Cette démarche sera poursuivie et amplifiée si possible.

Le budget prévisionnel 2012 est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Dans le cadre du volet coopération, une action dénommée « Sur les pas d'Albert Londres » va se dérouler du 05 au 24 août prochain. Notre assureur Groupama demande à ce que les jeunes pour qu'ils soient couverts dans le cadre de ce projet deviennent adhérents de l'association de manière provisoire.

Les membres présents donnent leur accord à ces adhésions provisoires.

Fait le 13 Juillet 2012

A Vichy,

La Présidente



Nicole EYMARD

Parole à M. Éric Sicard, Président du Conseil de développement

Pour une association de 5 ans, il trouve que le rapport d'activité est déjà très étoffé. Il rétorque les attaques de millefeuilles et émet le souhait de continuer à travailler, tous ensemble, sur des domaines qu'il juge très importants pour le territoire. Il est satisfait des relations entre le Conseil de développement et l'équipe du Pays et donne l'exemple du schéma culturel, où s'est effectué un travail très transversal.

Le Conseil de développement, contrairement à ce qui a pu être sous-entendu, estime qu'il n'y a pas trop de projets portés par le Pays et en aimerait même encore plus.

Remerciements adressés aux agents du Pays et aux élus pour leur participation active tout au long de l'année.

Le rapport d'activité 2010 est adopté à l'unanimité des présents.

En l'absence de questions diverses, il est mis fin à la séance à 13h00.

Vichy le 13 juillet 2012

La Présidente,



N. EYMARD